



RÈGLES CLASSE MIXTE

- Pour le mixte, les équipes sont évaluées par point sur le total des joueurs/joueuses.
- **Une femme minimum doit être en tout temps sur la surface de jeu** (exception du gardien) **et ce, même en désavantage numérique.**
- Cette ligue est strictement amicale, donc tout joueur jugé par ses adversaires trop agressif, hors calibre, ou qui ne convient pas au reste de la ligue mixte se verra le droit de refus de jouer.
- Si une équipe ne compose pas d'un homme ou d'aucune femme attaquant lors du début de partie, la partie sera perdue par défaut et le pointage sera alors de 3-0 à l'équipe en règle + 15-0 au système score.
- Un but de femme (**compter avec son bâton seulement**) compte pour 2 buts à l'équipe en tout temps **incluant une déviation sur un joueur de l'équipe adverse.**
- **En temps de fusillade, chaque équipe enverra 3 joueurs en alternance avec l'autre équipe : (Homme – Femme – Homme). Si toujours égalité après 3 lancers, continuer l'alternance (Homme – Femme). Un but de femme compte pour 1 but. (Maximum de 5 lancers de chaque côté)**
- S'il y a un **lancer de pénalité** effectué durant le temps régulier par une femme et qu'elle compte, le but aura une valeur de 2 buts à son équipe.
- Si une pénalité est décernée et que la formation manque d'effectif, il y aura un lancer de pénalité à ce moment et à chaque fois si l'équipe récidive. **Lors d'une pénalité = Une femme minimum sur le jeu.**

- Les lancers et les coups de golf pour les hommes seulement sont interdits. Tous mouvements vers le haut à l'arrière sont considérés. Donc, un homme doit balayer pour effectuer un lancer (La palette du hockey ne doit pas quitter la surface lors d'un lancer). Si non respecté, un changement de possession près de la ligne centrale pour l'équipe non fautive.
- Lorsqu'une équipe retire son gardien de but, ça doit être une femme qui doit embarquer sur le jeu **et ce dans n'importe quelle situation de jeu (Supériorité, infériorité et égalité numérique)**. Dans le cas qu'un homme embarque = Changement illégal (punition mineure).
- POUR APPLIQUER LE RÈGLEMENT 55-D, L'ÉQUIPE DOIT COMPTER RÉELLEMENT CINQ BUTS. MÊME SI UN BUT COMPTÉ PAR UNE FEMME COMPTE POUR DEUX AU POINTAGE, IL NE COMPTE QUE POUR UN BUT EN VERTU DE CET ARTICLE.